



Assemblée générale

Distr. générale
18 juillet 2001
Français
Original: anglais

Cinquante-cinquième session

Point 103 de l'ordre du jour

**Développement social, y compris les questions relatives
à la situation sociale dans le monde et aux jeunes,
aux personnes âgées, aux handicapés et à la famille**

Lettre datée du 13 juillet 2001, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Thaïlande auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de me référer à la cérémonie de remise à la Thaïlande du prix international Franklin Delano Roosevelt récompensant l'action en faveur des handicapés qui s'est tenue au Siège de l'Organisation des Nations Unies le 2 juillet 2001. À cet égard, je souhaite saisir cette occasion de vous exprimer, à vous et à Mme Nane Annan, les remerciements de la Thaïlande pour votre présence à la cérémonie. Je souhaite aussi vous remercier personnellement des paroles éloquentes que vous avez prononcées à l'ouverture de la cérémonie. Enfin, je souhaite exprimer nos remerciements et notre gratitude à l'ONU et à ses fonctionnaires, notamment Mme Gillian Martin Sorensen, Sous-Secrétaire générale aux relations extérieures, pour leur coopération et leur assistance inestimable dans la préparation de la cérémonie.

Je suis convaincu que l'attribution de ce prix souligne notre objectif commun et aidera à amener de nombreux autres pays à oeuvrer à la promotion des droits et du bien-être des personnes frappées de handicaps, car cela s'insère dans la perspective de la Charte des Nations Unies, des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme et du Programme d'action mondial concernant les handicapés adopté par l'Assemblée générale en 1982.

Je voudrais donc demander que les allocutions prononcées par S. A. R. la Princesse Maha Chakri Sirindhorn du Royaume de Thaïlande et M. Alan A. Reich, Président du Comité mondial sur l'invalidité, ainsi que le discours que vous avez vous-même prononcé à la cérémonie de remise du prix, soient distribués comme document officiel de l'Assemblée générale à sa cinquante-cinquième session, au titre du point 103 de l'ordre du jour, « Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux handicapés et à la famille » (voir annexe).

Le Représentant permanent
(Signé) Asda **Jayanama**



Annexe à la lettre datée du 13 juillet 2001, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Thaïlande auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je suis très sensible à l'honneur que m'a fait Sa Majesté le Roi de Thaïlande en me chargeant de le représenter pour accepter, au nom du Royaume de Thaïlande, le prix international Franklin Delano Roosevelt récompensant l'action en faveur des handicapés pour 2001. Établi en 1995 et portant le nom d'un grand homme d'État qui a été l'un des fondateurs de l'ONU, le prix international Franklin Delano Roosevelt récompensant l'action en faveur des handicapés est devenu une source d'encouragement pour les nations du monde entier qui oeuvrent ensemble pour réaliser l'objectif de la pleine et entière participation des citoyens frappés de handicaps, comme le demande le Programme d'action mondial des Nations Unies concernant les handicapés.

En Thaïlande, depuis des dizaines d'années, bien avant l'adoption de ce Programme d'action mondial en 1982, tous les secteurs de la société – les personnes frappées de handicaps et celles possédant diverses compétences – se sont rassemblés pour oeuvrer en faveur des handicapés. Notre objectif était de promouvoir la participation pleine et entière des handicapés et des personnes ayant des besoins particuliers au processus de développement national en vue de la paix et de la prospérité. Les personnes travaillant dans le secteur médical et les professions connexes assurent des services de rééducation physique et contribuent à réduire les causes des invalidités; les groupes travaillant dans le domaine juridique oeuvrent à la promulgation de législation en faveur des droits des citoyens thaïlandais handicapés de disposer de services médicaux appropriés et de possibilités d'emploi; les éducateurs et enseignants offrent instruction et formation; les architectes conçoivent des bâtiments appropriés; et les innovateurs inventent des appareils et des outils qui facilitent la mobilité physique et améliorent la qualité de la vie. Participent également au processus les travailleurs sociaux et les thérapeutes, ainsi que les responsables de l'administration et du financement.

Les efforts concertés que j'ai mentionnés ci-dessus ont reçu l'appui constant de tous les organismes gouvernementaux thaïlandais.

Sa Majesté le Roi a toujours manifesté un vif intérêt pour les handicapés dans ses travaux, par exemple lorsqu'il a lancé des projets pour la prévention de la poliomyélite et de la lèpre, des projets touchant la physiothérapie et la fabrication de prothèses, l'éducation des handicapés, qui englobent un grand nombre de projets plus limités. Sa Majesté elle-même a parfois donné des leçons de musique à des aveugles.

Comme, de nos jours, l'information et la communication sont devenus des éléments de plus en plus cruciaux dans pratiquement tous les aspects de la vie, il est particulièrement impératif que les handicapés bénéficient de l'égalité d'accès à la technologie qui leur permettrait de participer pleinement à la société. Il faut trouver les moyens de permettre aux membres handicapés de notre société de se prendre en main. C'est là l'essence même de la philosophie de l'autonomie traduite dans un dicton bouddhiste que je voudrais citer ici :

« Chacun est son propre refuge
Car où d'autre pourrait-on trouver refuge?
En se donnant soi-même un bon entraînement
Chacun trouve un refuge difficile à obtenir. »

Membre responsable de la communauté internationale, la Thaïlande participe aussi activement à la promotion du bien-être des personnes ayant des besoins particuliers au-delà de nos frontières. Par nous-mêmes, et en coopération avec les organisations internationales, y compris les organisations non gouvernementales, ainsi qu'avec les gouvernements de divers pays, nous apportons un financement et des compétences pour aider les personnes qui en ont besoin. Je voudrais parler d'un nouvel effort dont la promotion est en cours, à savoir le projet de Centre Asie/Pacifique pour les handicapés, qui bénéficie de l'appui à la fois des secteurs privé et public thaïlandais, notamment les Ministères du travail, de la santé publique, de l'éducation et des affaires universitaires, les associations de personnes frappées de handicaps de tous types, et des fondations, le but étant de venir en aide à tous les handicapés. Ce projet vise à renforcer le potentiel et les capacités de tous les organismes s'occupant de la réadaptation et de la valorisation des handicapés en Thaïlande et dans la région Asie- Pacifique. Il est aussi censé encourager la recherche afin d'améliorer les connaissances et les techniques, et créer un réseau d'organisations régionales devant répondre aux besoins des handicapés. On espère que ce projet recevra l'appui financier de divers organismes qui préconisent ce type de principe et d'activités. Pour ma part, j'entends utiliser les contributions provenant du prix international Franklin Delano Roosevelt récompensant l'action en faveur des handicapés comme fonds de départ pour lancer cet ambitieux projet humanitaire.

Je voudrais à présent remercier le prestigieux Institut Franklin et Eleanor Roosevelt et le Comité mondial sur l'invalidité de nous avoir décerné ce prix magnifique, qui sera une source d'inspiration pour la société thaïlandaise comme pour tous les pays de la région. Ma reconnaissance va aussi à tous ceux qui ont participé à l'organisation de cette cérémonie, en particulier M. Alan Reich et Mme Anne Roosevelt, qui sont avec nous ici aujourd'hui. Je souhaite aussi remercier, au nom de la Thaïlande, la Wheelchair Foundation, que représente ici M. Behring, d'avoir fait don de 1 000 chaises roulantes aux handicapés de Thaïlande. Enfin, je tiens à vous remercier, Monsieur le Secrétaire général, de nous avoir honorés de votre présence ici aujourd'hui.

Remise à la Thaïlande du prix international Franklin Delano Roosevelt récompensant l'action en faveur des handicapés

Acceptation du prix par S. A. R. la Princesse Maha Chakri Sirindhorn

Allocution d'Alan A. Reich, Président du Comité mondial sur l'invalidité

Organisation des Nations Unies

2 juillet 2001

Votre Altesse Royale, Monsieur le Secrétaire général, Messieurs et Mesdames les Représentants permanents des pays du monde, honorés invités, chers amis membres de la communauté mondiale des handicapés,

C'est aujourd'hui la cinquième fois que nous sommes réunis pour décerner le prix international Franklin Delano Roosevelt récompensant l'action en faveur des

handicapés à un État Membre de l'ONU. Ce jour marque un important anniversaire pour l'action de l'ONU en faveur des citoyens handicapés du monde.

Comme symbole de progrès pour ceux qui sont déterminés à faire participer davantage les handicapés à la vie de leur société, le prix FDR a maintenant fait le tour du monde. C'est dans la maison des Roosevelt à Hyde Park (New York) que le prix a été lancé en 1995, à l'occasion du cinquantenaire de la fondation de l'ONU. En 1996, le prix a été décerné, pour la première fois, à la République de Corée. Il a été remis à San Francisco au Président Kim. Ensuite, le Premier Ministre Jean Chrétien l'a accepté ici à l'ONU au nom du Canada, et l'année suivante la Présidente Mary McAleese l'a accepté au nom de l'Irlande; enfin, l'année dernière, le Président Arpad Goncz l'a accepté au nom de la République de Hongrie.

Ainsi, aujourd'hui, avec la remise du prix au Royaume de Thaïlande, le prix FDR a fait le tour du globe. C'est notre premier voyage autour du monde, mais pas, il s'en faut, le dernier. Nous avons encore devant nous beaucoup de ces voyages autour de la planète, car l'humanité se trouve face à une tâche des plus ardues : porter la promesse de droits et de possibilités et, en fin de compte, de participation pleine et entière, aux 600 millions d'hommes, de femmes et d'enfants handicapés dans le monde.

Le Royaume de Thaïlande s'est distingué en mettant sur pied un programme national actif visant à proclamer et à appuyer les droits de ses citoyens handicapés. La Thaïlande leur a aussi apporté une assistance technique et des services de réadaptation, concrétisant ainsi d'excellentes idées en les traduisant en aide matérielle effective. Le Comité mondial sur l'invalidité est fier de se joindre à l'Institut Franklin et Eleanor Roosevelt et à l'ONU pour décerner à la Thaïlande ce prix mérité, qui s'accompagne d'une somme de 50 000 dollars attribuée à une organisation non gouvernementale exceptionnelle s'occupant des handicapés dans le Royaume de Thaïlande.

Non seulement avons-nous fait le tour de la planète, nous avons aussi passé le seuil du millénaire et sommes entrés dans une nouvelle ère d'espoir. Comment faire de cet espoir une réalité, afin de réaliser les objectifs énoncés par l'ONU en faveur des handicapés de ce monde? C'est là le défi exaltant que nous lançons à la communauté internationale, que l'ONU a si souvent appelée à l'action.

Cette année, 2001, marque le vingtième anniversaire de l'Année internationale des personnes handicapées proclamée par l'ONU. C'est avec la plus grande fierté que, le 3 décembre 1981, je suis intervenu devant l'Assemblée générale des Nations Unies et me suis joint à l'appel lancé à toutes les nations du monde leur demandant d'adopter le Programme d'action mondial concernant les personnes handicapées. Ce document directeur nous a fort bien servis, comme l'ont si magnifiquement illustré le Royaume de Thaïlande et d'autres pays qui ont remporté le prix FDR.

Et maintenant, 20 ans après, le moment est venu de faire de nouveau appel à l'ONU, aux États Membres et à la communauté mondiale, pour qu'ils passent à l'étape suivante de protection et d'égalisation des possibilités offertes aux handicapés – à savoir une Convention des Nations Unies sur les droits des handicapés. Une telle convention est la suite logique du Programme d'action mondial. Sur la base des progrès qu'ont si bien démontrés les pays titulaires du prix FDR, une convention permettrait d'établir les normes d'engagements et de mesures correspondant au niveau de développement des États Membres. Elle stimulerait une plus grande coopé-

ration et une plus grande mise en oeuvre aux niveaux mondial et régional. Ce qui importe plus encore, en soulignant l'importance de la minorité que nous représentons, cette convention ferait naître l'espoir et dynamiserait et soutiendrait nos efforts pour un avenir meilleur.

Plusieurs États Membres de l'ONU ont déjà fait savoir qu'ils étaient favorables à une Convention des Nations Unies sur cette question. Le besoin s'en fait de plus en plus sentir. Les catastrophes qui frappent le monde – maladie, malnutrition, catastrophes naturelles – n'ont pas diminué. Pas plus que n'a diminué la discrimination à l'égard de personnes frappées de handicaps, ou invalidées par la guerre, les accidents et les mines terrestres. L'invalidité demeure un grand problème mondial; en effet, 85 % des handicapés vivent dans des pays en développement où ils sont doublement désavantagés par la pauvreté et l'invalidité. Il faut protéger les droits et l'accès aux possibilités de tous les handicapés et s'en faire les champions au niveau le plus élevé. En vérité, c'est l'humanité tout entière qui gagnera à l'adoption d'une Convention des Nations Unies sur les droits des handicapés!

Il nous faut faire appel à l'optimisme qui est le patrimoine que nous a légué Franklin D. Roosevelt. C'est dans cet esprit que nous parlons, aujourd'hui, en rendant hommage au Royaume de Thaïlande pour les importants progrès qu'il a faits dans l'amélioration de la vie de ses citoyens handicapés. Nous nous félicitons de l'initiative hardie qu'a prise le Secrétaire général la semaine passée en mobilisant le monde dans la lutte contre le sida. Que votre courageuse entreprise, Monsieur le Secrétaire général, permette de lever cette menace pesant sur la survie de la race humaine – et aide aussi à alléger le fardeau de l'invalidité si lourd sur les épaules de l'humanité qui ploie déjà sous tant de jougs. Puisse-t-on nous montrer prêts à apporter un nouvel espoir aux 600 millions de handicapés du monde, qui sont pris dans une crise silencieuse mais dont il faut faire entendre la voix sur toute la planète.

**Allocution prononcée par le Secrétaire général à l'occasion de la remise du prix international Franklin Delano Roosevelt récompensant l'action en faveur des handicapés
New York, 2 juillet 2001**

Je voudrais commencer par dire combien je suis heureux d'être avec vous aujourd'hui pour la remise de ce prix, qui concrétise et illustre le noble exemple que nous a laissé le Président Roosevelt.

Cette cérémonie annuelle appelle l'attention qui s'impose sur les droits et les aspirations des handicapés – dont on estime le chiffre à 600 millions d'hommes, de femmes et d'enfants de par le monde. Je voudrais donc féliciter l'Institut Roosevelt et le Comité mondial sur l'invalidité pour leur ferme et indéfectible engagement envers cette cause.

Je voudrais aussi souhaiter une bienvenue particulière à S. A. R. la Princesse Maha Chakri Sirindhorn, qui est ici pour accepter le prix au nom du lauréat de cette année, le Royaume de Thaïlande.

Au cours des 10 dernières années, la Thaïlande a accompli des progrès remarquables en apportant un appui aux handicapés et en donnant à la question une place de premier plan dans l'ordre du jour national.

Le Gouvernement thaïlandais a adopté des politiques novatrices qui feront beaucoup pour instaurer une société dans laquelle les handicapés jouiront de l'égalité des chances, y compris du droit à l'emploi.

Il a élaboré un plan national exhaustif pour réadapter les handicapés. Il a lancé un fonds pour financer les entreprises commerciales dirigées par des handicapés, et a pris des mesures pour accroître leur accès aux transports publics.

La coopération régionale a aussi tenu une grande place dans les efforts du pays, dans le contexte de la Décennie Asie-Pacifique pour les handicapés.

L'Institut national thaïlandais de l'administration du développement et l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est ont organisé un séminaire sur l'accès à Internet, ce qui a été très apprécié.

La Thaïlande a travaillé en coopération étroite avec la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique pour sensibiliser davantage le public aux questions touchant les handicapés.

Et elle a joué un rôle important dans l'adoption, en décembre, de la Déclaration du Millénaire de Bangkok sur la promotion des droits des personnes handicapées dans la région Asie-Pacifique.

La consécration d'aujourd'hui est donc largement méritée, et j'espère qu'elle servira d'exemple à d'autres nations.

La pleine égalité des handicapés et leur participation à part entière à la vie sociale, économique et politique de leur pays sont deux importants objectifs de l'ONU – dans l'optique de la Charte, des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme et du Programme d'action mondial adopté par l'Assemblée générale en 1982, qui donnent le cadre fondamental de nos travaux dans ce domaine.

Si nous voulons réaliser les ambitieux objectifs de la Déclaration du Millénaire, il nous faut tirer parti des talents, des idées et des énergies de tous et de toutes. Il nous faut bâtir une société réellement accessible, qui permette aux handicapés de profiter eux aussi des nouvelles possibilités qu'offrent la mondialisation et les nouvelles technologies informatiques. Leur bénéfice sera notre bénéfice; leur réussite sera notre réussite.

Dans cet esprit, rendons donc hommage aux succès remportés par la Thaïlande. Et réaffirmons notre détermination à traduire les principes de la dignité humaine, de l'égalité et de l'équité en mesures concrètes, car ainsi nous réaliserons un investissement essentiel dans notre avenir à tous : une société mondiale pour tous. Tel doit être notre objectif : une société mondiale pour tous.